

Il ne semble pas que l'ambulance ait eu à soigner des blessés chiliens, ce qui s'explique par le fait que l'armée chilienne ne s'est pas approchée du Callao par terre avant la fin de la guerre. Les hommes recueillis provenaient du bombardement du Callao (17) et de divers sinistres locaux (22), puis d'évacuations maritimes (93) et enfin de luttes intestines (56). Les blessés amenés par mer furent pour la plupart des victimes des batailles de Tacna et d'Arica, qui avaient été des plus meurtrières. Un historien de cette guerre ¹ raconte que, sur certains points où les Péruviens avaient fait sauter des mines, la lutte y fut sans merci; au fort Ciudadela notamment, les Chiliens, au mépris de la Convention de Genève, ne firent aucun quartier. Par contre, le même écrivain nous apprend que dans ces batailles les ambulances péruviennes avaient été admirablement servies, et que tous les blessés de cette nation, ainsi que ceux que les Chiliens leur avaient laissé lors de leur mouvement de retraite, avaient trouvé un prompt secours. Il paraît que le journal *Mercurio*, de Valparaiso, en relatant ce fait, n'a pas cru pouvoir décerner les mêmes éloges aux ambulances chiliennes.

Pour en revenir à l'ambulance du Callao, elle ne nous a pas renseigné sur le sort des individus qui étaient entre ses mains lors de sa dissolution, mais nous pensons bien qu'elle a pris des mesures pour leur assurer la continuation d'une assistance nécessaire. Les Chiliens sont entrés au Callao le 17 janvier, l'ambulance a abdiqué le 18, et le 19 elle s'est défaite de son matériel; or, à ce moment-là, elle devait avoir pour le moins sous sa garde cinquante blessés, tombés sous les coups de leurs propres compatriotes dans les rues de la ville, du 16 au 18 janvier.

RUSSIE

EXPÉDITION CONTRE LES AKHALS-TÉKÉS

Lorsque la Russie entreprit une campagne d'Asie contre les Akhals-Tékés, au-delà de la mer Caspienne et le long de la frontière septentrionale de la Perse, la Société russe de la Croix rouge

¹ M. A. De La Motte du Portail, dans la *Revue maritime et coloniale*.

considéra comme un devoir étroit de prêter son assistance à l'armée expéditionnaire. Elle désigna pour son fondé de pouvoirs, chargé de la direction générale des secours, le prince Schakhovskoi, qui arriva à Tchikischliar au commencement de novembre 1880 et entra immédiatement dans l'exercice de ses fonctions. Le lendemain, il se remit en route pour rejoindre l'état-major du général Skobéleff.

A cette époque, les principales forces de la Société de la Croix rouge étaient concentrées sur la ligne de Tchikischliar-Bhamy ; on avait organisé sur cette distance neuf points sanitaires, savoir : Karandgi-Batyr, Jagla-Oloum, Tcheta, Douzlou-Oloum, Ters-Okan, Hadji-Kali, Bendessen et Bhamy. Les dépôts de la Société ont muni ces ambulances de tout le nécessaire. Bhamy occupait la place la plus importante. Depuis que l'évacuation régulière a commencé par voie de mer, Tchikischliar est devenu très-important comme point de transmission des objets indispensables aux malades et aux blessés. Comme la Société ne peut compter que sur elle-même pour les secours à donner aux blessés, elle a dû renforcer ses dépôts à Douzlou-Oloum et Bhamy.

Pour accomplir sa mission, le prince Schakhovskoi adopta les mesures suivantes :

Répartir en deux régions la ligne de Bhamy à Tchikischliar et nommer des fondés de pouvoirs dans chacune d'elles. M. Balaschef, gentilhomme de la chambre, fut mis à la tête des étapes de l'évacuation sur la ligne de Douz-Oloum à Tchikischliar, ainsi que de l'évacuation par voie de mer. M. Saradjef, capitaine de cavalerie, dirigea la ligne de Douz-Oloum à Bhamy et au-delà, selon le mouvement des troupes. Le camp, qui relevait de M. Tardan, fut divisé en trois sections. L'une d'elles, disposant de 23 chameaux, faisait le service entre Tchikischliar et Douz-Oloum ; la seconde, avec 25 chariots et 65 chevaux, se dirigea de Douz-Oloum sur Bhamy ; la troisième, avec 9 chariots et 25 chevaux, suivit la marche des troupes. Les autres chariots et chevaux étaient gardés comme réserve.

M. Frémond, fondé de pouvoirs de la Société, résidait alternativement à Krasnovodsk et à la baie Mikhaïlovski.

On a fait venir de Saint-Petersbourg neuf sœurs de charité de la communauté de l'Exaltation de la Sainte-Croix. Le personnel

de la Société de la Croix rouge se trouvant sous les ordres du prince Schakhovskoï, fut composé de 117 personnes, dont 3 fondés de pouvoirs, 1 médecin, 2 agents supérieurs, 1 chef de camp, 3 agents inférieurs, 30 sœurs de charité, 5 inspecteurs des dépôts, 5 agents sanitaires et 67 domestiques.

A la suite du siège et de la prise de Ghéok-Tépé, le 12 janvier, le prince Schakhovskoï a adressé de nombreuses dépêches à M. le général Baumgarten, Président de la Société de la Croix rouge à Saint-Pétersbourg, pour le tenir au courant de sa mission. Nous donnerons ici quelques extraits de cette correspondance, d'après ce qu'en ont publié les journaux russes :

Ghéok-Tépé, 17 janvier 1881.

« Je suis heureux de pouvoir rendre compte à V. E. de l'activité de notre camp volant. Pendant à peu près un mois, le camp a travaillé sous le feu de l'ennemi, souffrant toutes sortes de privations. Trois semaines durant, notre lieu de pansement a été établi dans les tranchées. Le 12 janvier, pendant l'assaut, les deux détachements de pansement de la Société de la Croix rouge ont porté les premiers secours aux blessés. La comtesse Miliutine et M^{me} Striakoff, sœurs de charité, n'ont pas quitté un seul instant l'ambulance. Dans le détachement d'avant-postes, se sont le plus distingués : MM. Balaschef, gentilhomme de la chambre, Maximof, capitaine de cavalerie, ainsi que les médecins, MM. Malinovsky et Scherbak. Dieu nous a protégés, seulement deux de nos cochers et deux brancardiers ont été blessés. Nous avons essuyé des pertes en chevaux tués et blessés. La conduite de mon personnel a été vraiment héroïque.

• J'envoie le capitaine Maximoff et deux médecins pour rejoindre l'armée. Je laisse à l'ambulance de la Croix rouge le dépôt, avec l'agent Yakovlef et trois sœurs de charité. M. Balaschef dirige les secours au fort Samour. Je partirai un de ces jours pour Bhamy et la ligne Mikhaïlovski, afin de hâter l'évacuation autant que possible. Nous avons à cet effet quatre-vingt-dix équipages. Il m'a été impossible d'envoyer des comptes rendus détaillés. Outre mes devoirs immédiats, je suis occupé de la désinfection de Ghéok-Tépé et de l'installation des femmes et enfants tékés. »

Krasnovodsk, 21 janvier.

« J'ai chargé M. le chambellan Balaschef du soin des blessés tékés, et j'ai confié également à ses soins la région de Ghéok-Tépé. Outre nos propres matériaux pour porter les premiers soins aux blessés, nous en trouvons aussi chez les Tékés. On ne peut rien acheter ici et, si l'on veut faire venir les choses les plus indispensables, les distances sont si grandes que les objets arrivent quand on n'en a plus besoin. Notre influence morale est d'une grande utilité.

« Par un ordre du jour du commandant en chef, je suis nommé agent principal pour l'évacuation des troupes de la Transcaspienne, et en conséquence je devrai m'établir à Bhamy.

« Je suis inondé de télégrammes me demandant des nouvelles des blessés.

« Je n'ai pas encore réglé les comptes, faute de temps. Nous sommes tous excédés de travail. Je serais très-reconnaissant pour un crédit extraordinaire. »

Ce crédit devint d'autant plus nécessaire que, par une dépêche du 24 janvier, le prince Schakhovskoï annonça qu'il avait pris sous sa protection, dans la limite de ses moyens disponibles, les 300 femmes et enfants tékés trouvés à Ghéok-Tépé.

Les demandes de nouvelles, dont il est fait mention dans le télégramme du 21 janvier, occasionnèrent aussi un surcroît de travail. Conformément à la volonté de S. A. I. M^{me} la grande-duchesse tsézarevna, la Société demanda au prince Schakhovskoï une liste détaillée des morts et des blessés lors du siège de Ghéok-Tépé, tant parmi le personnel de la Société que parmi les officiers de l'armée.

Il répondit le 30 janvier, promettant que des listes analogues seraient dressées ultérieurement, et la Société annonça qu'elle les porterait au fur et à mesure à la connaissance du public. Du 20 décembre au 12 janvier, il y avait eu déjà deux blessés parmi le personnel de la Croix rouge, savoir : Jean Nitchine, bourgeois de Saratof, au bras et au côté ; Mahomet-Vazem-Astiamof, paysan de Penza, à la jambe gauche. En outre, quatre brancardiers avaient été tués et dix plus ou moins grièvement blessés.

Le général Skobélef a adressé lui-même de Bhamy, le 22 janvier, le télégramme suivant au général Baumgarten :

« Je considère comme un devoir sacré de constater la conduite admirable et vraiment héroïque de tout mon personnel de la Croix rouge pendant le siège de Ghéok-Tépé et le jour de la prise d'assaut. Ce personnel a perdu douze de ses membres, tués ou blessés. »

A son tour, M. le lieutenant-général Kouzminsky, inspecteur des hôpitaux militaires du Caucase, a fait savoir au président de la direction centrale de la Croix rouge, par une lettre datée du 10 février, qu'à l'époque de son inspection des hôpitaux du corps expéditionnaire d'Akhal-Téké, ainsi que des hôpitaux permanents du littoral de la Caspienne, il a recueilli partout les témoignages les plus flatteurs sur la conduite des sœurs de charité de la communauté de l'Exaltation de la Croix. Le général Kouzminski a pu se convaincre personnellement de la complète véracité de ces témoignages. Ces faits ayant été portés à la connaissance de S. A. I. M^{me} la grande-duchesse tsézarevna, il a été décidé de récompenser les sœurs sus-mentionnées par des cadeaux d'un genre spécial. Il leur a été conféré des médailles d'argent sur le ruban de l'ordre de Saint-George, avec l'inscription : *Pour la bravoure*. Ne quittant pas le champ de bataille pendant trois semaines, ces dames ont mérité l'admiration et le respect général. Quoique légèrement contusionnée à la poitrine, M^{me} Striakof a continué son service à l'ambulance de Ghéok-Tépé.

Le service des évacuations a commencé le 17 février. Ce jour-là, un premier transport de cent malades et blessés a été dirigé de Bhamy sur la ligne Mikhaïlovskaïa.

LE CAPITAL DE SÉBASTOPOL

Différents journaux de Saint-Pétersbourg ont publié, dans les premiers jours de mars, la notice suivante :

« M. le conseiller privé Mauritz a informé la direction centrale de la Croix rouge, que le testament de feu l'impératrice Marie Alexandrovna contient un article IV ainsi conçu :

« Lors des terribles épreuves de la guerre de Crimée, notre Russie bien-aimée a donné un exemple de dévouement, d'affection sans bornes et de courage, qui a laissé une empreinte ineffaçable dans mon cœur. Sur le total des offrandes innombrables qui affluaient de partout à ma chancellerie, au profit des héroïques défenseurs de Sébastopol et des familles des militaires tombés sur les champs de bataille, toutes dépenses nécessaires défalquées, il est resté un reliquat de 150,000 r. et les intérêts de ce capital étaient consacrés à l'éducation des orphelins de militaires tués ou morts de leurs blessures, ainsi qu'à des secours aux blessés en traitement. Je désire que ce capital soit transmis à la Société de secours aux blessés fondée sous mon patronage, et que sa destination première lui soit conservée, tant que les survivants de la glorieuse défense de Sébastopol ou les familles des militaires tués ou morts des suites de leurs blessures demanderont des secours d'argent à la Société. La Société pourra employer plus tard ces intérêts dans le but pour lequel elle a été fondée.

« S'il arrivait que la Société ne pût se maintenir pour une raison ou pour une autre, le capital en question devrait être mis à la disposition du Comité des blessés, après autorisation souveraine demandée et accordée. »

Conformément à cette disposition, la somme formant le « Capital de Sébastopol » et se composant de 150,000 r. en billets de banque 5 p. c. plus 4,212 r. en argent courant, a été remise à la direction centrale de la Croix rouge.

LES ENSEIGNEMENTS DE LA GUERRE DE 1877-78 APPLICABLES A
L'ASSISTANCE DES MALADES ET DES BLESSÉS

IV ¹

L'Evacuation.

Il y eut un moment, au cours de la campagne de 1877-78, où les opérations sanitaires, auxquelles on avait consacré tant d'études préliminaires, accusèrent une marche dictée par les événe-

¹ Voir la première partie de ce travail, *Bulletin* n° 42. — T. XI, p. 63.